



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2023 arrive à son terme, et c'est l'occasion pour moi de vous livrer mes impressions.

En tant que néo-députée, j'ai eu à découvrir et à apprendre (au pas de charge !) le fonctionnement et les rouages de cette institution qu'est l'Assemblée nationale. C'est une machine complexe et sophistiquée, dont on ne comprend les mécanismes qu'à force de travail assidu et de pratique. A cet égard, je mesure chaque jour l'honneur qui m'est fait de pouvoir participer à la fabrique de la loi, aux services de nos concitoyens.

L'année fut riche sur le plan législatif : plus de 88 textes ont été votés à l'Assemblée nationale, un tiers de Propositions de loi émanant des députés, et deux tiers de Projets de loi venant du Gouvernement.

Je souhaite ici tordre le cou à une fausse idée - trop souvent assénée sur les plateaux et les réseaux sociaux - affirmant qu'une large partie des textes ont été imposés à grand renfort de 49.3.

Cela a effectivement été le cas pour les textes budgétaires et la réforme des retraites mais tous les autres textes de lois ont fait l'objet d'échanges, de négociations, de compromis et finalement d'un vote souverain des parlementaires, parfois même à l'unanimité !

Nous arrivons à construire des majorités, et l'Assemblée s'honore quand le dialogue l'emporte sur les hurlements, les arguments sur les anathèmes, et l'intérêt général sur les petites manœuvres politiques.

En 2024, nous devons nous efforcer de trouver les voies et moyens pour œuvrer conjointement avec nos collègues parlementaires.

C'est ce à quoi je vais m'engager en poursuivant le travail initié avec mon collègue de l'opposition Philippe Juvin (LR), avec lequel je viens de rendre un rapport sur le thème de la mortalité infantile en France. C'est un sujet qui mérite une union de toutes les forces politiques.

CPour conclure sur une note positive, je tiens ici à remercier chacune et chacun d'entre vous pour vos retours sur mon travail et celui de mes équipes, pour les échanges constructifs que nous avons et qui nourrissent mes réflexions et mon travail parlementaire.

Dans l'attente de vous retrouver pour une nouvelle année, je vous souhaite d'excellentes fêtes auprès de vos proches.

Avec vous,

Anne Bergantz
DÉPUTÉE DES YVELINES

CÔTÉ CIRCONSCRIPTION



Lancement de la ligne V : un nouveau chapitre pour la mobilité entre Versailles et Massy

Le RER C de Versailles-Chantiers à Massy-Palaiseau devient la Ligne V.

Cette nouvelle navette, déconnectée du RER C et inaugurée le 4 décembre en présence de Valérie Pécresse, de Jean Noël Barrot et de nombreux élus, marque un jalon prometteur pour l'amélioration et la lisibilité des transports sur ce trajet.

La navette relie Massy-Palaiseau à Versailles Chantiers en passant par les stations Petit-Jouy-Les-Loges, Jouy-en-Josas, Vauboyen, Bièvres et Igny, en 20 minutes.

Fortement souhaitée par les élus, cette navette doit faciliter la vie de milliers de voyageurs chaque jour.

Les défis sur la mobilité sont immenses dans toute l'Île-de-France, c'est peu de dire qu'il s'agit d'une préoccupation quotidienne des Yvelinois qui empruntent tous les jours les Transiliens ou les RER. Je reste attentive et très vigilante sur le sujet.

Solidarité & Téléthon

Chaque année un élan de solidarité se crée autour du Téléthon. L'association AFM-Téléthon est engagée pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques et les maladies rares, et aussi soutenir les familles et les malades.

Année après année, la générosité des Français permet tout simplement de donner de l'espoir pour les enfants d'être intégrés dans un protocole, l'espoir de pouvoir bénéficier d'un traitement innovant, l'espoir de vivre, de grandir. D'importantes avancées ont déjà pu être faites mais le travail reste immense.

Je voudrais saluer également toutes les associations engagées dans ce combat pour leur soutien aux familles, aux malades. Car quand on est malade, c'est 365 jours par an; cela implique souvent des adaptations à l'école pour l'enfant, au travail pour les parents, dans l'organisation de toute une famille, etc.... Les bénévoles de ces associations apportent aux familles leurs connaissances et leurs expériences pour aider les malades et les familles dans ces démarches. C'est une aide que je sais très précieuse.

Cette année, j'ai pu me rendre au Téléthon de Voisins-le Bretonneux, couplé avec le Marché de Noël et à celui de Magny-les-Hameaux et je tiens une nouvelle fois à renouveler aux organisateurs mes félicitations pour leur engagement pour cette cause.

J'en profite également pour saluer toutes les associations qui portent des actions tout au long de l'année pour soutenir les familles d'enfants malades, je pense notamment à l'association « Bagouz' à Manon », rencontrée dernièrement au Marché de Noël de Vélizy Villacoublay.



Mon 1er Afterwork à Voisins-le-Bretonneux

Le mercredi 13 décembre 2023, j'ai organisé un Afterwork à Voisins-le-Bretonneux pour échanger autour du Projet de loi visant à contrôler l'Immigration et à améliorer l'Intégration en France, en présence d'Isabelle Florennes, sénatrice des Hauts-de-Seine. Cet événement a rassemblé une quarantaine de participants.

Après une introduction portant sur le contexte et un état des lieux sur l'immigration, nous avons décortiqué le projet de loi émanant du Sénat et détaillé les prochaines étapes législatives. A cette date, la motion de rejet venait d'être adoptée et la Commission mixte paritaire décidée et programmée pour le 18 décembre.

La discussion a couvert un large éventail de sujets cruciaux, notamment l'Aide Médicale d'État (AME), la simplification des démarches administratives, et la régularisation des travailleurs dans des secteurs confrontés à une pénurie de main-d'œuvre.

L'Afterwork s'est achevé par un cocktail, qui a permis des discussions informelles et conviviales. Un grand merci à tous les participants, qui ont fait vivre cette soirée par leurs questions et leur présence.

D'autres Afterworks suivront et nous vous communiquerons prochainement les dates et les thématiques.





Projet de Loi Immigration et Intégration

Mercredi 19 décembre 2023, j'ai voté le Projet de Loi Immigration et Intégration.

Fallait-il faire une loi sur l'immigration ? Fallait-il ne rien faire ?

Nous avons eu près de trente lois sur l'immigration depuis 1980 et elles ont toujours eu les mêmes objectifs: contrôler les flux, intégrer les personnes et accélérer les procédures.

Si les flux migratoires ont toujours existé, depuis une vingtaine d'années, ils s'accélèrent dans toute l'Europe, en lien avec les évolutions démographiques, l'instabilité de plusieurs états et les déplacements engendrés par le changement climatique.

Nous devons mieux intégrer les personnes qui travaillent, mieux accueillir les demandeurs d'asile menacés dans leur pays mais aussi être plus sévère et mieux maîtriser l'immigration irrégulière.

La France ne peut pas être le seul pays d'Europe à ne pas débattre de ce sujet, et d'ailleurs l'Union européenne s'en est saisie via le vote du Pacte Immigration et Asile.

Ce sujet ne peut pas être la prérogative du Rassemblement national, c'est là que réside le danger selon moi. Il faut débattre de tous les sujets pour l'intérêt général.

Ce texte n'est sans doute pas parfait, mais je reste convaincue qu'il porte des mesures nécessaires et utiles :

- La régularisation des salariés étrangers en situation irrégulière travaillant dans les métiers en tension ;
- Aucun changement de prestations pour les demandeurs d'asile, les détenteurs de carte de résident, les étudiants (ils bénéficieront toujours d'APL, des bourses, de la sécurité sociale, seul changement la caution étudiante) ;
- L'interdiction de la rétention de mineurs dans les CRA et les LRA ;
- L'AME maintenue ;
- La déchéance de nationalité (qui existe déjà pour les actes terroristes) pour les binationaux en cas d'homicide volontaire contre toute personne dépositaire de l'autorité publique.

Les parlementaires du Modem ont eu une totale liberté de vote dans le respect des convictions et des opinions de chacun. Une majorité a décidé de soutenir le texte, et j'en suis.

J'ai donc voté un texte soutenu par le gouvernement issu d'une CMP et plébiscité par une large majorité des français !

Lutte contre la mortalité infantile en France : une mission prioritaire

Avec mon collègue Philippe Juvin, nous avons présenté le rapport de notre Mission flash sur la mortalité infantile devant la Commission des affaires sociales.

La France est confrontée à un taux de mortalité infantile préoccupant de 3,9%, soit près de 2900 décès annuels de nourrissons de moins d'un an. Ce chiffre alarmant, qui nous place au-dessus de la moyenne européenne, nécessite une action urgente et ciblée.

Nous avons auditionné une vingtaine d'acteurs : professionnels de santé, associations, experts en santé publique, institutions. Ces échanges riches et diversifiés nous ont permis d'identifier les facteurs de risque et de faire des propositions que nous estimons pertinentes.

Pour faire face à ce défi, nous avons formulé plusieurs recommandations importantes :

- Mettre l'accent sur la prévention et le suivi : il est essentiel de renforcer la vigilance et le suivi de grossesse et postnatal ;
- Créer un registre national en liant les bases et données existantes (aujourd'hui éclatées) afin de construire des programmes ciblés sur des populations à risques ;
- Réorganiser et mieux répartir les lits en réanimation et néonatalogie ;
- Réaliser une campagne de sensibilisation sur le couchage sur le dos. La mort subite du nourrisson (MSN), liée au couchage, reste la première cause de décès chez les nourrissons de 1 mois à 1 an. Un collectif de pédiatres a lancé une campagne « DODO SUR LE DOS » afin de sensibiliser les professionnels et les parents. Il faut impérativement la rendre plus visible.

Notre mission est terminée mais nous poursuivrons avec Philippe Juvin à appuyer nos préconisations auprès du ministère de la Santé.



SUIVEZ MES ACTUALITÉS



Consultez mon site pour voir les actualités du territoire et législative, mon agenda, ma Newsletter, et la manière de me contacter.

Retrouvez moi également sur les réseaux sociaux :



**avec
VOUS**
pour agir